

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'hôpital – emploi fonctionnel)

Fonctions (profil proposé) :

SECRETAIRE GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMERATION DE NEVERS ET DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE
TERRITOIRE DE LA NIEVRE

Cotation RIFSEEP :

Niveau d'emplois : 3
Groupe d'emploi : J

Centre hospitalier (ou direction commune) :

Centres Hospitaliers de l'Agglomération de Nevers, de Cosne-Cours-sur-Loire, de Decize, de Château-Chinon, de Lormes, « Henri Dunant » de La Charité-sur-Loire, EPSM « Pierre Lôo », EHPAD de Saint-Pierre-le-Moûtier et EHPAD de Luzy (direction commune)

Adresse : 1 Avenue Patrick Guillot - BP 649 - 58033 Nevers Cedex

Accès par :

- ♦ SNCF Gare Paris Bercy
- ♦ Autoroutes A6 et A77

Personne à contacter :

Monsieur Florent FOUCARD, Directeur des centres hospitaliers de l'Agglomération de Nevers, de Cosne-Cours-sur-Loire, de Decize, de Château-Chinon, de Lormes, « Henri Dunant » de La Charité-sur-Loire, EPSM « Pierre Lôo », EHPAD de Saint-Pierre-le-Moûtier et EHPAD de Luzy – Directeur des établissements parties du GHT de la Nièvre

☎ 03 86 93 70 20

💻 chan.direction@ght58.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale du GHT de la Nièvre:

Le Groupement hospitalier de territoire de la Nièvre comporte 9 établissements en direction commune et parties au groupement hospitalier de territoire de la Nièvre : le CH de l'agglomération de Nevers, le CH de Decize, le CHS Pierre Lôo de la Charité sur Loire, le CH de Cosne sur Loire, le CH Henri Dunant à la Charité sur Loire, le CH de Château-Chinon, le CH de Lormes, l'EHPAD de Luzy, l'EHPAD de Saint Pierre-Le-Moûtier.

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers, établissement support du GHT 58 comprend 952 lits et places avec un plateau technique moderne (2 IRM, scanner, Tep Scan, médecine nucléaire, Laboratoire de biologie unique accrédité COFRAC). Une présentation générale de l'établissement est disponible sur le site : www.ch-nevers.fr

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- ➡ Liaisons hiérarchiques
 - Directeur des établissements parties du GHT de la Nièvre
- ➡ Liaisons fonctionnelles
 - Directions fonctionnelles, Chefs de Pôles et Responsables de structures
 - Cadres Assistants de Pôles, Cadres de santé, Cadres administratifs, Cadres techniques

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le poste de secrétaire général du CHAN et du GHT est mis en place pour soutenir une orientation stratégique majeure souhaitée pour le GHT de la Nièvre à l'occasion de ses 10 ans d'existence (« temps II du GHT »), à savoir le **renforcement de la direction générale des établissements parties** en vue de faciliter un réel pilotage territorial, une meilleure dynamique projet, performance et partenariat ainsi qu'une plus grande synergie entre établissements, notamment sur les fonctions supports.

Ceci s'inscrit dans une réorganisation globale de la direction générale avec la mise en place par ailleurs d'une fonction d'Adjoint au Directeur (axe : « performance ») et de Directeur de cabinet (axe : « politique »). Le Secrétaire général sera quant à lui positionné sur l'axe « projets ».

Le secrétaire général du CHAN et du GHT est en charge, avec l'Adjoint au Directeur, d'appuyer le Directeur dans la conduite générale du CHAN et du GHT et d'assurer la continuité de la fonction de direction générale ; il exerce plus particulièrement une mission de pilotage et de coordination stratégique et opérationnelle à l'échelle du CHAN et du GHT concernant le cadre d'action stratégique, les projets institutionnels, de pôle et des services , avec l'objectif général d'une amplification de la dynamique projet et partenariale et d'une sécurisation du suivi des projets et sur le plan légal et réglementaire. Dans ce cadre, ses principales missions sont les suivantes :

- **Supervision stratégique et pilotage opérationnel du cadre d'action stratégique du CHAN et du GHT de la Nièvre** : suivi du PMSP du GHT, suivi des contrats et projets de pôle, suivi du projet d'établissement du CHAN, suivi des projets de service, suivi du CPOM GHT et des annexes propres au CHAN, suivi des missions d'audit et d'inspection (CRC notamment), coordination des réponses aux différentes enquêtes... ;
- **Pilotage des instances du GHT** (en collaboration avec le directeur de cabinet du GHT pour le CTCL) ;
- **Suivi, sécurisation et adaptation du cadre juridique d'action du GHT, du CHAN et de la direction commune** : convention constitutive du GHT, règlements intérieurs, convention de direction commune, délégations de signature, décisions du directeur à portée générale, instances...
- **Animation stratégique et opérationnelle de la dynamique projet au sein du CHAN**. En particulier, en charge du pilotage de la commission « projets » du CHAN visant à instruire, prioriser et valider les projets institutionnels, de pôle et de service ;
- **Suivi des partenariats et des coopérations territoriales du CHAN et du GHT** ; en particulier les coopérations inter-établissements (notamment avec le CHU de Dijon-Bourgogne) et l'animation du lien ville – hôpital et suivi des démarches projets territoriales sur le territoire de Nevers ;
- **Suivi des dossiers d'autorisations du CHAN** ;
- **Animation de la politique de communication interne et externe du CHAN** ;
- **Pilotage et animation des relations avec les usagers et du parcours patient du CHAN**.

Le secrétaire général dispose d'une équipe dédiée avec notamment une responsable des affaires générales, une chargée des relations avec les usagers et un temps de secrétariat. Un poste de chargé de communication est disponible mais devra faire l'objet d'un arbitrage.

A noter que dans le cadre de sa mission en lien avec les usagers, le secrétaire général a sous sa supervision les archives médicales et le service social.

Nature des délégations associées au poste :

Le Secrétaire général dispose d'une délégation générale en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur et de l'Adjoint au Directeur ; il dispose par ailleurs de délégations spécifiques en lien avec les affaires générales et les relations avec les usagers.

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

- Formation EHESP
- Chefferie d'établissement / intérim de chefferie d'établissement / direction déléguée
- Expérience consolidée en management et en conduite de projets hospitaliers
- Expérience de gestion hospitalière / médico-sociale

Connaissances particulières requises / prévues :

- Pilotage et conduite de projet
- Maîtrise de la réglementation relative aux groupements hospitaliers de territoire
- Maîtrise de la réglementation sur les autorisations d'activité et le droit des relations avec les usagers

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Aptitude à l'écoute, à la négociation et à la concertation
- Autonomie et capacité à prendre des décisions, à les expliquer et à les valoriser
- Esprit de synthèse et rigueur
- Capacités rédactionnelles
- Réactivité et disponibilité
- Capacité à faire travailler des équipes pluri-professionnelles

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- Participation aux gardes administratives sur le CHAN
- Déplacement sur les annexes de l'établissement support et sur les autres établissements du GHT
- Participation aux instances du CHAN et du GHT de la Nièvre
- Logement de fonction / indemnité de logement.